

Accompagner les transitions professionnelles (CP FFP)

RS6491 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315
Formacode(s)	44595
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	21/12/2023
Date d'échéance	21/12/2026

Certificateur(s)

AAAAA CONSEIL · SIRET : 53431127900069

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AAAAA CONSEIL	53431127900069	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La présente certification a été créée face à l'accélération des transitions professionnelles, subies ou choisies, dans un contexte de mutation du marché du travail, consécutive aux mutations écologiques, économiques et technologiques, des tensions de recrutement, d'un plan de relance entraînant la création de nouveaux dispositifs et d'un paysage institutionnel emploi-formation devant être bouleversé par la création de France Travail.

Cette accélération concerne l'ensemble des actifs, mais également les entreprises qui doivent sécuriser l'employabilité de leurs salariés et garantir leur accès à un accompagnement aux évolutions professionnelles.

Cette accélération nécessite plus que jamais d'outiller des professionnels qui souhaitent ouvrir le champ de leurs compétences aux questions de l'accompagnement des transitions professionnelles, comme :

- Des professionnels des ressources humaines et de la formation en activité qui doivent monter en compétences sur leur domaine d'expertise en acquérant des compétences complémentaires à leur métier.
- Des professionnels qui exercent en profession libérale qui ont besoin d'élargir leur périmètre pour sécuriser leur activité.
- Les actifs disposant d'une expérience professionnelle dans le champ du conseil et/ou du social qui doivent acquérir des compétences spécifiques en accompagnement des transitions professionnelles en tant que consultant ou conseiller dans un cabinet RH ou de conseil, ou monter leur propre activité dans le domaine de l'accompagnement des transitions professionnelles.

La certification "Accompagner les transitions professionnelles" a ainsi pour objectif de permettre aux professionnels de l'accompagnement d'acquérir méthode, techniques et outils d'accompagnement qui rendent actrice la personne accompagnée et facilitent chez elle la construction d'un projet d'orientation professionnelle, réaliste et réalisable sur le marché du travail.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1. Analyser la demande d'accompagnement à la transition professionnelle d'un individu.

C2. Présenter le ou les dispositifs d'intervention et ses étapes, les modalités de mise en oeuvre et de prise en charge financière correspondant à la demande de l'individu.

C3. Contractualiser une proposition d'accompagnement à la transition professionnelle avec des objectifs SMART.

- C4. Guider l'individu dans la recherche de solutions ou projets qui contribuent à la sécurisation de son parcours et au maintien de son employabilité.
- C5. Elaborer des livrables en coconstruction avec le bénéficiaire.
- C6. Développer sa posture professionnelle en adoptant une pratique réflexive.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit posséder :

- Soit un diplôme de niveau 5 en sciences humaines, ressources humaines ou gestion.
- Soit d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans.

Dérogation:

Pour les candidats ne disposant pas d'un niveau de qualification suffisant, mais disposant d'une expérience professionnelle en adéquation de plus de 3 ans, ces derniers peuvent accéder à la formation ou à la certification après avoir passé les tests d'inscription, rédigé une lettre de motivation et avoir effectué un entretien de motivation et professionnel avec le responsable des admissions afin de valider leur prérequis.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Le candidat doit avoir suivi un cursus de formation au sein de Garance&Moi préparant au passage d'un examen certifiant et respecter les conditions de présentation suivantes :

- L'assiduité aux temps de formation synchrone
- Avoir suivi l'intégralité du parcours en ligne
- Avoir terminé son accompagnement
- Avoir remis sa synthèse

OU

Les candidats disposant d'une expérience professionnelle en adéquation et dont la candidature aura été validée par la direction pédagogique.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury est composé de trois membres :

- 2/3 des membres sont extérieurs à notre organisme et à l'équipe pédagogique qui assure la formation. Ce sont des professionnels du conseil en gestion de carrière et/ou de l'orientation
- 1/3 des membres sont internes à notre organisme : la coordinatrice pédagogique

Base légale

Date de décision	21/12/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	21/12/2026
Date de dernière délivrance possible	21/06/2027

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5869

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP42623

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP30080, RNCP35635, RNCP35820

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
https://www.garance-et-moi.com/presentation_certification_rs

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6491/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	609
Parcours menés à terme	601
Taux d'achèvement	99 %
Période	02/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	637
Montant total engagé	2 123 963 €
Coût moyen par dossier	3 334 €
Durée moyenne	105 h
Période	01/2024 – 07/2026
France compétences	80 %
France Travail	9 %
Reste à charge titulaire	8 %
OPCO	2 %
Entreprise	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.